N° 2266 — VIIIme Année. 5 cts. Le Numéro 5 cts. Samedi 5 Mai 1888.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux: 2, Rue du Marché 2.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imp. Courvoisier, rue du Marché 2,
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège 309. Locle.

Du 15 Octobre 1887 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 15 Octobre 1887

Arrivées de	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle . . .	5 10	7 12	9 21	1 37	3 20	—	6 07	8 37	11 —
Morteau . .	—	—	9 21	—	3 20	—	6 07	—	11 —
Besançon .	—	—	9 21	—	3 20	—	—	—	11 —
Neuchâtel .	—	—	9 52	1 16	—	5 57	—	—	9 27
Genève . .	—	—	—	1 16	—	5 57	—	—	9 27
Bienne . . .	—	8 55	11 47	2 17	—	5 27	—	*)	10 03
Berne . . .	—	8 55	11 47	2 17	—	5 27	—	—	10 08
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 08

*) Dimanche et fêtes : Départ de Soncebox 5.55 s., arrivée 7.45.

Départ pr	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle . . .	4 —	7 30	9 59	12 —	1 37	3 40	6 07	9 34	10 15
Morteau . .	4 —	—	9 59	—	—	3 40	6 07	—	—
Besançon. .	4 —	—	9 59	—	—	3 40	—	—	—
Neuchâtel .	5 18	—	9 29	—	1 52	—	6 15	—	—
Genève . .	5 18	—	9 29	—	1 52	—	—	—	—
Bienne. . .	5 32	7 18	10 —	*)	—	3 28	6 30	—	—
Berne . . .	5 32	7 18	10 —	—	—	3 28	—	—	—
Bâle	5 32	7 18	—	—	—	3 28	—	—	—

*) Dimanche et fêtes : Départpour Soncebox midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pr la Suisse
1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. 50;
3 mois, 3 fr.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— VENDREDI 4 MAI 1888 —

La Chaux-de-Fonds

Orphéon. — Répétition générale, vendredi 4, à 8 ½ h. du soir, au local.

Fanfare du Piquet. — Répétition, vendredi 4, à 8 h. du soir, au Casino.

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 h. à 10 h. du soir. Salle n° 31, Collège industriel.

C. A. S., Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 4, à 8 ½ h. du soir, au local.

Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 4, à 8 ½ h. du soir, à la Croix-Blanche.

Théâtre. — Troupe allemande d'opéra. — Samedi 5, à 8 h. du soir. « Le postillon de Lonjumeau », opéra-comique en 3 actes, de A. Adam.

Brasserie Robert. — Concert donné par M. et Mme Petit, samedi 5, dès 8 h. du soir.

Olive-Epargne. — Réunion mensuelle, samedi 5, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club du Noyau. — Réunion, samedi 5, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club des touristes. — Réunion, samedi 5, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club des ingénieurs. — Réunion, samedi 5, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 5, à 8 ½ h. du soir, au local.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, samedi 5, à 8 h. du soir, au local.

Société de tir La Montagnarde. — Premier tir règlementaire, dimanche 6, dès 7 h. du matin, au nouveau Stand.

Au Parlement italien

Le chef du cabinet italien, M. Crispi, vient de publier un *Livre vert*, sur les affaires d'Afrique. Cette publication de documents officiels cause un vif mécontentement en Italie, et a provoqué, au Parlement, une série d'interpellations.

Les conditions dans lesquelles s'est terminée la campagne apparaissent encore moins satisfaisante, après qu'on a parcouru le *Livre vert*.

Les lettres échangées entre le général San-Marzano et le Négus ne laissent guère croire au succès de négociations ultérieures.

L'opinion publique est vivement blessée à ce sujet, et la position du ministère peut en être affectée.

MM. Bonghi, Pozzolini et Derenzis ont développé chacun leurs vues sur la question d'Abyssinie.

C'est M. Derenzis qui a été le plus net :

« La question d'Abyssinie, dit-il, reste sans être réglée. Nous sommes dans les mêmes conditions qu'au 27 janvier 1887. Le moment est venu de demander au gouvernement de faire connaître ses intentions. Où est cette vengeance que nous devions tirer et dont parlait le programme de M. Crispi? Après quatorze mois et une dépense de nombreux millions, nous n'avons ni la guerre ni la paix. Les soldats reviennent tristes, ayant perdu confiance, après une expédition honorable sous beaucoup de rapports. (Interruptions. — Murmures.)

» Tous ont fait leur devoir, ajoute M. Derenzis, et personne n'est satisfait ; car le ministère n'a suivi aucun programme. Il a longuement hésité, leurré par la médiation anglaise.

» Nous pourrions appeler Dogali une glorieuse hécatombe : nous pouvons appeler Sahati une inutilité splendide. »

L'orateur croit que lorsque le Négus se retirait par une seule route avec des forces considérables, on pouvait au moins le poursuivre.

Il estime qu'il est nécessaire de connaître le chiffre des dépenses de l'Afrique.

M. Derenzis est disposé à tirer le voile sur le passé ; mais il faut savoir ce que l'on veut. Un jour, Massaouah est une colonie commerciale ; un autre jour, c'est une colonie agricole. Ensuite on fait une expédition militaire. Il est temps de connaître les intentions du gouvernement.

Le ministre de la guerre et M. Crispi ont répondu aux interpellateurs.

Le ministre de la guerre rappelle que lorsque le ministère a demandé un crédit de vingt millions pour l'Afrique, le gouvernement a complètement déclaré qu'il tenait compte des conditions générales de l'Europe et que l'Italie ne voulait pas conquérir l'Abyssinie, mais se borner à une démonstration armée importante : de là la limitation du crédit demandé. Le ministère de la guerre a organisé l'expédition avec célérité.

Les éloges des journaux italiens et étrangers peuvent satisfaire la Chambre. L'organisation militaire du pays répond à toute éventualité.

On a examiné dans le ministère la question de savoir si l'expédition devait être limitée ou si elle devait être poussée jusqu'à Keren ou Asmara. Des études ont été faites, desquelles il résulterait qu'il fallait 25 à 30,000 hommes ; en outre, l'Italie se serait mise aussi en lutte avec les Derviches.

Le ministère s'est opposé à la discussion à la Chambre du crédit de 20 millions ; il a affirmé que l'expédition devait être limitée.

La mission Portal n'a pas retardé les opérations militaires. Après avoir rappelé les instructions données au général San Marzano, le ministre ajoute que le programme a été complètement réalisé. Il a fait l'éloge de la conduite du général San Marzano et de la discipline des troupes.

Voici les explications de M. Crispi :

« Comme député et comme ministre, j'ai soutenu que l'expédition devait être limitée aux positions évacuées après Dogali. Comme le ministre de la guerre vient de le déclarer, le programme est réalisé. Le Négus, avec cent mille hommes, n'a pas osé nous attaquer. Quant à l'avenir, nous entendons rester à Sahati, et nous insistons pour obtenir une zone en avant de cette place.

» Nous espérons, avec de la patience, pouvoir occuper aussi Ailet. Nous avons confiance dans la conclusion de la paix.

» Je désire que la Chambre exprime son opinion. Si cette opinion est contraire à la mienne, nous saurions ce que nous aurions à faire pour obéir à la volonté nationale.

» Il est nécessaire, dans tous les cas, une fois pour toutes, que la Chambre résolve la question africaine. »

La suite de la discussion est renvoyée à la séance du lendemain dans laquelle un député, M. Baccarini, présentera un projet d'ordre du jour, signé par douze de ses collègues, et libellé comme suit :

« La Chambre, louant hautement la bravoure de l'armée et de la marine, mais ne croyant pas conforme à l'intérêt national la politique militaire suivie sur les côtes de la mer Rouge invite le gouvernement à retirer les troupes et passe à l'ordre du jour. »

Nouvelles étrangères.

France. — *Les élections du 6 mai.* — Dimanche prochain le peuple français procèdera à l'élection des conseils municipaux des 36,120 communes de France.

Au point de vue du nombre des conseillers municipaux à élire, les communes sont classées en 10 catégories. Ce nombre varie suivant le chiffre de la population, auquel il est, dans une certaine mesure, proportionnel.

Les communes au-dessous de 500 habitants élisent dix conseillers.

De	501 à 1,500	elles en élisent	12
De	1,501 à 2,500	»	16
De	2,501 à 3,500	»	21
De	3,501 à 10,000	»	23
De	10,001 à 30,000	»	27
De	30,001 à 40,000	»	30
De	40,001 à 50,000	»	32
De	50,001 à 60,000	»	34
Au-dessus de	60,000	»	36

Paris enfin, qui nomme 80 conseillers municipaux.

Le nombre total des conseillers municipaux à élire dimanche prochain dans les 36,120 communes de France, est de 427,434, soit à peu près le vingtième du nombre même des électeurs.

— Un journal boulangiste qui est bien complètement dans le pétrin, c'est *La Lanterne*, de M. Eugène Mayer. On se souvient des défis, jetés par MM. Rochefort et Mayer aux députés anti-boulangistes de la Seine, de donner leur démission, et relevés par M. Anatole de la Forge. De son côté le *Parti national ouvrier* avait tenu le pari de 100,000 fr. proposé par *La Lanterne*. Aujourd'hui c'est M. Camille Dreyfus, député de la Seine et rédacteur de la *Nation*, qui affirme qu'il donnera sa démission de député, à deux conditions : 1° Le général Boulanger acceptera le défi de M. Anatole de la Forge ; 2° M. Dreyfus aura pour concurrent M. Eugène Mayer, directeur de la *Lanterne*.

Inutile de dire que le journal qui fait, quotidiennement, prendre à ses lecteurs des vessies pour des... *Lanternes*, s'empresse de... ne pas répondre.

Allemagne. — Les résultats des opérations de la compagnie maritime le *Norddeutscher Lloyd*, pendant l'année 1887, ne sont pas aussi satisfaisants qu'on pouvait l'espérer. Les lignes subventionnées de la compagnie qui font le service d'Asie et d'Australie ont donné des déficits considérables.

La ligne principale de l'Asie orientale et sa branche d'Australie ont éprouvé une perte de 2,153,867 marcs, et la principale ligne de l'Australie, une perte de 1,989,272 marcs ; enfin la ligne de la Méditerranée figure dans le compte rendu avec une perte de 459,036 marcs.

Les pertes s'élèvent donc à un total de 4,602,176 marcs ; après déduction de la subvention impériale, qui est de 4,400,000 marcs, il y a encore un déficit de 202,176 marcs. A cette somme, il faut ajouter 366,552 marcs pour des réparations et 175,631 marcs de frais de trafic.

Alsace-Lorraine. — Le tribunal civil de Sarreguemines vient de condamner à un an de prison et 20 marcs d'amende un habitant de Forbach nommé Philippe Vernet, fumiste, qui avait commis le délit de lèse-majesté et proféré des cris qualifiés séditieux.

Hollande. — Les dernières nouvelles de

La Haye disent que l'état de santé du roi Guillaume inspire à son entourage de vives inquiétudes. Le roi est très faible et il a dû renoncer à recevoir qui que ce soit. Il n'a pu même donner d'audience de congé aux ministres démissionnaires.

Italie. — On signale de Rome la fuite d'un nommé Natali, administrateur de la *Tribuna*, homme d'affaires du prince Sciarra et ex-conseiller provincial ; c'est à la suite de pertes de Bourse, dépassant 500,000 francs, que Natali s'est enfui.

Etats-Unis. — Un combat, qui s'est terminé par la mort des deux adversaires, a eu lieu à Jackson (Mississipi).

Le général Wirt Adams se rencontra dans une des rues de la ville avec M. John Martin, éditeur du *New Mississipian*, qui l'avait plus d'une fois injurié dans les colonnes de son journal. Le général et le journaliste sortirent immédiatement leurs revolvers et échangèrent plusieurs balles. Le général Adams, frappé au cœur, tomba raide mort et M. John Martin expirait quelques instants après à la suite d'une blessure dans l'abdomen.

Le général était âgé de soixante-dix ans et avait joué un rôle assez important pendant la guerre de sécession. Le journaliste était un homme très jeune encore, mais très estimé pour la sincérité de ses opinions.

La grève des cordonniers à Berlin

Nous avons dit qu'une grande partie des ouvriers cordonniers de Berlin se sont mis en grève parce que les patrons leur refusent l'augmentation de salaire qu'ils demandent. Lundi soir, le comité de la grève avait convoqué les ouvriers à une réunion qui s'est tenue dans la salle de concert *Sans-Souci* et qui a été très tumultueuse. Un des ouvriers a fait, sur l'état de la question, un rapport d'où il appert que le nombre des ouvriers qui se sont mis en grève s'élève actuellement à 5,000. Ce nombre augmente tous les jours, et le mouvement aboutira certainement, une grande partie des patrons s'étant déjà décidés à accorder l'augmentation de salaire.

Le président de la réunion, ayant remarqué la présence d'un des principaux patrons, lui a demandé s'il voulait prendre la parole pour défendre le point de vue de ceux de ses collègues qui résistent encore à la demande des ouvriers. Le patron Schumann, ayant déclaré qu'il est prêt à parler, commence ainsi : « Nous ne sommes pas des lâches, comme on nous l'a reproché ! » Aussitôt des cris s'élèvent : « Si! si ! vous êtes des lâches ! » — « J'ai toujours été bienveillant pour mes ouvriers, continue l'orateur. Mais, parmi les ouvriers, il y a de mauvais éléments, des amis du désordre. Lorsque, il y a quelques jours, les patrons étaient réunis pour délibérer sur la demande des ouvriers, une vingtaine d'ouvriers ivres ont pénétré dans notre lieu de réunion et nous ont menacés. Ils ont même maltraité plusieurs d'entre nous. Ils voulaient nous assommer. » Ici, de nouveaux cris interrompent l'orateur : « Il n'y aurait pas eu de mal à cela ! » L'orateur continue en racontant comment des ouvriers ont assailli un patron qui rentrait le soir chez lui, et l'ont roué de coups. « On ne lui en a pas donné assez ! » crie-t-on de toutes parts, et l'orateur, étant interrompu à chaque parole qu'il prononce, renonce à terminer son discours. Là-dessus, un ouvrier se plaint de l'intolérance de ses camarades. On se jette sur lui, on le frappe à coups de poing, à coups de canne ; il se produit un tumulte affreux, et la police intervient pour faire évacuer la salle. Elle n'y réussit qu'à grand'peine et, les ouvriers continuant le tumulte dans la rue, la police est obligée de commencer à charger la foule pour la disperser.

Chronique suisse.

A la frontière allemano-suisse. — Un journal thurgovien raconte que des soldats allemands venant de Constance s'étaient rendus dimanche passé à Emmishofen. Vers dix heures du soir, ils se sont pris de querelle avec quelques-uns des consommateurs réunis à l'auberge, et il s'en est suivi une mêlée générale. Les soldats ont fait usage de leurs sabres et ont blessé plusieurs personnes.

L'enquête, qui ne peut manquer d'être faite à ce sujet, nous fournira des renseignements plus précis. Mais, puisque l'occasion s'en présente, certaines autorités frontières devraient bien apprendre au public comment il se fait que des soldats allemands font, en armes, des incursions sur le territoire suisse, alors que les soldats français qui viennent en cantons romands déposent leurs armes à la frontière ?

Lorsqu'il arrive à un citoyen suisse, portant l'uniforme militaire, de passer la frontière il doit bien déposer son arme, ne fût-ce qu'un sabre-baïonnette ou un coupe-choux ; pourquoi n'en exigerions-nous pas autant de nos voisins... surtout de ceux d'outre-Rhin dont l'outrecuidance dans le domaine militaire est peu faite pour concilier les sympathies.

Dans le monde de la diplomatie. — Mercredi a eu lieu à l'hôtel de Bellevue, à Berne, un dîner offert par le Conseil fédéral à M. Adams, ministre d'Angleterre démissionnaire.

A propos des nouveaux tarifs.

L'organe des conservateurs des bords de la Limmat, la *N. G. de Zurich*, critique — sur un ton qui nous surprend de la part d'un journal qui nous avait habitués à plus de modération — les demandes de réductions des tarifs douaniers en faveur des territoires frontière formulées par les Genevois et les Neuchâtelois. « Leurs criailleries, dit-elle, prouvent ou bien qu'ils ne comprennent rien à la situation commerciale de la Suisse, ou bien qu'ils sont incapables de faire à l'intérêt général un sacrifice léger et momentané. »

Voilà qui est sévère. Il est facile, quand on a soi-même obtenu tout ce que l'on désirait, de prêcher l'abnégation et le sacrifice. L'intérêt général ! c'est un mot qu'on a souvent entendu prononcer à propos des tarifs de péages ; chacun l'invoquait pour obtenir des autres la satisfaction de ses désirs. Quant à ceux qui, s'appliquant à eux-mêmes ces beaux principes, ont déposé sur l'autel de la Patrie leurs intérêts particuliers, ils sont rares. Dans les débats sur le tarif des péages, nous avons assisté à un formidable conflit d'égoïsmes, chaque branche de production tirant la couverture de son côté, demandant pour elle-même la protection de la Confédération, et la refusant aux autres : industrie contre industrie, contrée contre contrée, les boulangers contre les meuniers, les fabricants de soie et les imprimeurs sur tissus contre les filateurs de coton, les tanneurs contre les fabricants de chaussures, les tresseurs de paille de Fribourg contre les fabricants de chapeaux d'Argovie.

Entre tant d'intérêts en lutte, on a préféré tantôt les uns, tantôt les autres, sans suivre aucune règle générale, au hasard des scrutins. Si c'est l'intérêt général qui en a profité, c'est aussi le hasard qu'il faut en bénir.

La *Gazette de Zurich* voudrait-elle nous indiquer quels sont les sacrifices faits par les représentants de son canton à la cause commune ? Affirmerait-elle qu'ils auraient soutenu, comme ils l'ont fait, les nouveaux tarifs, si, au lieu d'y voir le salut de leur commerce et de leurs industries, ils avaient pensé qu'ils dussent leur préjudicier ?

C'est ce que la *Gazette de Zurich* se garde bien de dire.

Son argumentation peut se résumer comme suit :

Il n'y a pas lieu pour le moment d'aviser aux moyens d'alléger la situation des cantons frontière. En effet, les nouveaux tarifs dussent-ils rester longtemps en vigueur, il est impossible de dire actuellement dans quelle mesure ils porteront préjudice à ces cantons, et s'il ne pourra pas être remédié à ce préjudice par la substitution de nouveaux marchés d'approvisionnement aux anciens, et par les progrès de la production intérieure. Au surplus, ces tarifs sont de véritables tarifs de combat. Dans quelques mois, les négo-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 65

LA COMTESSE MADELEINE

PAR

M. DU CAMPFRANC

Il y avait une mélancolie résignée au fond de ses prunelles lorsqu'elle répéta :

— Non, madame, il ne faut pas quitter son mari, il faut se dévouer au père et aux enfants. Et puis, voyez-vous, quand on est au lit de mort, un homme se dit : «Ma femme ne m'a jamais causé la moindre peine», il est bien près de s'attendrir. Le bon Dieu a entendu nos prières, et il s'en souvient à ce moment terrible.

Onze heures sonnèrent au clocher voisin. Lise chercha sous les matelas, le porte-monnaie qu'elle avait caché pour le soustraire à Sorel. Elle y prit quelques décimes, et envoya sa petite fille Jeanne acheter des provisions. Puis, pâle, se soutenant à peine, elle se mit à préparer le repas de son bourreau.

Madeleine la quitta profondément impressionnée. Dans cette mansarde dénudée elle avait entendu le plus touchant des discours, un discours simple comme tout ce qui est grand. C'était vraiment une parole d'éloquence chrétienne. Cette pauvre ouvrière, qui ignorait toutes les sciences, tous les arts, qui ne savait rien que lire un texte de l'Evangile et le comprendre, venait de lui faire entrevoir la sublimité.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Madeleine multiplia ses visites chez son humble voisine.

Souvent elle lui apportait de petites douceurs pour sa fille, et plus elle admirait cette créature souffrante et si pleine de mansuétude, plus, intérieurement, elle s'humiliait, plus elle s'abaissait et prenait en aversion ses fautes passées... ce divorce qu'elle n'avait rien fait pour empêcher, qu'elle avait même demandé la première, par orgueil, et ce vil mensonge, par lequel elle s'était vengée des dédains de l'altière douairière... Oh ! que maintenant ces fautes pesaient lourdement sur ses épaules. C'était un accablant fardeau, dont elle ne pouvait se délivrer.

Du jour où Madeleine apprit à connaître intimement Lise, elle entra dans la période des remords. Les heures de la journée passaient encore, rapidement emportées par le travail incessant, mais ses nuits n'étaient qu'une longue angoisse. Si elle s'endormait, des rêves terribles la secouaient, l'éveillaient en sursaut, la faisaient se dresser. Il lui semblait voir comme un nuage couleur d'encre, enfermant tous les malheurs, et le nuage gagnait... gagnait... et venait jeter son ombre sur la tête blonde et souriante de son fils endormi.

Et Madeleine, épouvantée, murmurait :

— Oh ! tous les malheurs sur moi, tous; mais que ses jeunes épaules ne soient pas chargées de mon fardeau.

Elle demeurait éveillée, elle allumait sa lampe, espérant que cette clarté ferait évanouir son idée fixe; mais on n'empêche pas la conscience de crier, pas plus qu'on n'empêche l'océan de se plaindre. Alors, elle se levait aux pâles lueurs de l'aube, elle appuyait son front brûlant sur la vitre froide, et regardait devant elle les maisons alignées encore paisibles.

— Il y a pourtant dans ces demeures des gens qui dorment, se disait-elle. Ils sont heureux de pouvoir clore leurs paupières... Moi, je ne le puis plus... J'ai peur pour lui, peur pour mon pauvre enfant. Ah ! serait-ce vrai ? Dieu punit-il les mères sur les fils ?

Elle ajoutait :

— Si je priais comme Lise !

Elle s'agenouillait sur le prie-Dieu d'Henri et joignait les mains devant une statuette de Notre-Dame-de-la-Victoire, très aimée de l'enfant; mais ses terreurs ne s'éloignaient pas.

Pourquoi donc sa prière était-elle inefficace ? C'est que Madeleine repoussait ce texte de l'Evangile : «Lorsque vous aurez porté préjudice à quelqu'un, allez trouver votre frère, demandez-lui pardon, et réparez l'injustice». Etait-ce le préjudice fait au père et à l'aïeule du jeune Henri de Jorn-Brabourg qui formait ce voile, cette barrière invisible, ce mur infranchissable entre son âme et la possibilité de la prière confiante ?

Et pourtant, malgré les terreurs de sa mère, Henri continuait à grandir, à se fortifier. Il était réellement la joie et le rayonnement de la maison. Dans cet enfant de douze ans, il y avait déjà la promesse d'un homme d'élite.

Grave d'instinct, il montrait de la générosité, du dévouement, mais toujours d'une façon discrète, en grand silence.

Comme elles passent vite les années ! Hier la petite robe brodée de l'enfant, aujourd'hui l'uniforme de collégien !

Les dépenses de toutes sortes augmentaient. Adieu les petits souliers à bouffettes de ruban; il fallait à présent des chaussures d'homme. Adieu les vêtements que la mère taillait elle-même en y mettant sa coquetterie; des draps d'un prix élevé les remplaçaient... Puis les professeurs ! Madeleine ne voulait rien épargner pour que son fils eût une éducation digne de ses ancêtres. Il apprenait le dessin, la musique, l'escrime, les langues étrangères; aussi les bijoux riches de la cassette disparaissaient l'un après l'autre, et la lampe restait allumée tard dans la nuit. Le jour à la peinture, le soir à ses broderies, Madeleine ne s'accordait pas une heure de repos. Souvent le visage d'Henri s'assombrissait à la vue de sa mère toujours penchée sur son labeur; et, devant ce regard :

— Qu'as-tu, mon enfant, disait-elle; serais-tu souffrant ?

Et lui, l'entourant de ses bras :

— Oh ! non, mère, je ne suis pas souffrant, mais je vous jure que, lorsque je serai un homme, vous ne travaillerez plus ainsi.

(A suivre).

ciations avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie auront abouti, et l'on verra alors ce qui restera du tarif général de 1887. Peut-être alors les entraves apportées à l'approvisionnement des cantons frontière seront-elles réduites à un minimum tel qu'il n'y aura plus de préjudice appréciable.

Quant à l'argument tiré du fait que les droits d'entrée pèsent plus lourdement sur les cantons frontière que sur les autres, notre contradicteur le traite de très haut. Il ne peut admettre que la véritable égalité soit rétablie lorsque le Neuchâtelois paiera, pour 100 kilogr. de farine, la moitié moins que le Lucernois ou le Zurichois. Il termine en exhortant les habitants de la Suisse occidentale à la patience. Dans quelques mois, ils jugeront la question tout autrement qu'ils ne le font actuellement.

Tel est le raisonnement de la *Nouvelle Gazette*. La réponse est facile et il nous suffira de lui faire observer que nous sommes au bénéfice de la chose jugée.

En adoptant à l'unanimité la motion du colonel Künzli, les Chambres fédérales ont reconnu que les nouveaux tarifs faisaient aux cantons frontière une situation particulièrement défavorable à laquelle il était équitable de remédier. Certes, personne n'a compris que les mesures prévues par cette motion dussent être ajournées jusqu'au moment où elles deviendront inutiles, c'est-à-dire jusqu'à la conclusion des traités de commerce ou jusqu'à l'époque éloignée et hypothétique où les territoires de la frontière se seront créé de nouveaux marchés d'approvisionnement. Si c'était là ce qu'on avait voulu, il faut avouer qu'on se serait exprimé bien peu clairement.

«Pour nous, dit le *Journal de Genève*, nous nous en tenons à la parole que la Confédération nous a donnée, et nous sommes certains qu'elle n'y manquera pas. »

Nouvelles des cantons.

BERNE. — L'autre jour, un jeune garçon de Bienne, encore astreint à la fréquentation des classes, est allé porter ses souliers au mont-de-piété pour avoir de quoi « faire la noce ».

En voilà un qui promet, dit un de nos confrères en rapportant le fait.

— Les autorités de Berne ont pris des mesures sévères pour empêcher les jeunes enfants d'aller mendier de maison en maison sous le prétexte de colporter des marchandises. En cas de contravention, ce sera les parents et tuteurs qui seront punis d'une amende ou même de l'internement dans une colonie de travail en cas de récidive répétée.

LUCERNE. — A Ettiswyl on enterrait naguère un protestant. Pour concilier les canons de l'Eglise et ceux de l'Etat on a enterré le défunt à midi. La sonnerie d'usage appelant les mortels au dîner, fut aussi celle des funérailles.

Et voilà comme... notre honnête homme de curé se tira d'embarras.

ARGOVIE. — La ville d'Aarau a dignement fêté le jubilé de 25 années de son directeur de musique, M. Kæslin ; après un concert, il y a eu banquet à la suite duquel M. Kæslin a reçu un rouleau de 1,000 fr. et le brevet de la bourgeoisie d'Aarau.

GENÈVE. — Les finances genevoises sont dans un beau pétrin. Chaque année, les comptes soldent par un déficit énorme. Ainsi les comptes de l'Etat pour 1887 se présentent comme suit : Dépenses, 5,401,556 fr. 22. Recettes, 4,918,375 fr. 60 c. Excédent des dépenses, 483,180 fr. 62.

Chronique du Jura Bernois.

Sonvillier. — (*Corresp.*) — La Société des ouvriers graveurs et guillocheurs de Sonvillier, adresse un dernier remerciement aux généreux donateurs de la tombola, et elle porte à la connaissance du public que le tirage officiel aura lieu dimanche prochain, 6 courant, à 7 heures du soir, dans la grande salle de l'hôtel de la Balance, et compte sur une grande participation.

La Commission d'organisation.

Chronique neuchâteloise.

*** *Neuchâtel.* — Nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce insérée dans le présent numéro et relative à la foire cantonale au bétail qui se tiendra à Neuchâtel le 17 mai courant sur les terrains qui ont servi à la dernière exposition suisse d'agriculture.

Nous faisons remarquer l'utilité de cette foire comme rendez-vous pour réunir les troupeaux d'alpage sur les montagnes du Jura Neuchâtelois. Toutes les mesures de salubrité seront prises et le public est prévenu que les frais résultant des certificats de santé seront remboursés aux détenteurs. (*Communiqué.*)

— L'Exposition de peinture qui vient de s'ouvrir à Neuchâtel est très visitée. La vente des tableaux a commencé hier matin à 10 heures. On avait eu le temps de faire son choix, et comme les compétiteurs étaient nombreux, le comité avait décidé de distribuer des numéros d'ordre de bonne heure le matin. La mesure était sage, car on pouvait s'attendre à voir une vingtaine de toiles prises d'assaut. Les paysages de M. Gustave Jeanneret, plusieurs toiles de M. Edmond de Pury, avaient un grand nombre d'amateurs ; on dit même que l'un de ceux-ci a fait tenir par un tiers le bouton de la porte dès 1 heure de la nuit, et est arrivé ainsi bon premier ; à 4 3/4 heures du matin les sept premiers numéros étaient déjà pris.

Voici la liste des tableaux vendus hier :

Le Soir, de M. Anker ; *Lac de Neuchâtel*, de Mlle Blanche Berthoud ; *Anémones*, de Mme Bertha Borel ; *Le sentier du Cervin*, de M. Léon Berthoud ; *Un matin, A Cerlier*, aquarelles de M. Léo Châtelain ; *Catelle moyen-âge*, faïence, de Mme Claudon ; *Venise, Canal, Marché*, aquarelles de M. R. Convert ; *Le désert* de M. Eugène Girardet ; *Brouillard d'automne, Plaine d'Areuse*, de Mlle Constance Hugli ; *La loge, Les hêtres, Le renard et le corbeau, Crépuscule, Effet de pluie*, de M. Ed. Jeanmaire ; *Calme plat, La rive, Bateaux de pêche, La Thielle*, de M. Gustave Jeanneret ; *Bon poids*, de M. Ed. Mentha ; *Les chevriers*, de M. A. de Meuron ; *Jeune fille, Tête de jeune fille, Petite fille, Jeune pêcheur*, de M. Ed. de Pury ; *Paysanne toscane*, de Mme M. de Pury ; *Retour de la ville*, de M. Ch. Tschaggeny. — Il a été acheté jusqu'ici pour 15,000 francs.

*** *Val-de-Ruz.* — Ce matin, vendredi, entre 3 et 4 heures, un incendie a éclaté au Grand-Chézard. Deux maisons situées au milieu du village sont devenues la proie des flammes. Dans l'une de ces maisons se trouvait un magasin d'épicerie. Nous ne possédons pas d'autres détails pour le moment.

Chronique locale.

*** *Représentation d'opéra.* — Nous rappelons au souvenir des amis du théâtre, la représentation d'opéra que donnera, demain samedi, la troupe allemande que dirige Mme Hagen. Comme nous l'avons dit, déjà, l'affiche porte : *Le postillon de Lonjumeau*, le charmant opéra-comique d'Adam. Mlle Langlotz, chanteuse coloris, jouera le rôle de Madeleine et M. Betz, ténor, celui du postillon ; au 3e acte il dira le « Gute nacht du mein herziges Kind ».

On nous dit beaucoup de bien de ces artistes.

*** *Brasserie Robert.* — Nous recevons les lignes suivantes :

« Pour leurs adieux, M. et Mme Petit, anciens artistes de la troupe Hems, donneront, samedi, dimanche et lundi, concerts à la Brasserie Robert. Le programme en est des plus variés et le choix des productions est du meilleur goût.

» M. P. Chauloux sera chargé de la partie instrumentale. »

*** *Exploitation de la tourbe.* — La nouvelle suivante est en train de faire le tour de la presse suisse sans que nous sachions au juste d'où elle est partie :

« Il vient de se former à la Chaux-de-Fonds un syndicat qui a acheté une très grande étendue de marais tourbeux dans les environs de Pont-de-Martel, dans le but d'exploiter cette tourbe comme litière. Un chemin de fer a été construit pour ce service ainsi que de vastes hangars destinés à servir de magasins. »

Comme nous ne faisons pas partie du « Consortium » en question et que nous ne sommes pas dans ses confidences, nous regrettons de ne pouvoir fournir à nos lecteurs les renseignements désirables sur *ce chemin de fer construit tout exprès pour l'exploitation de la tourbe...* pour bestiaux.

Chronique de la bienfaisance.

La Société du *Dispensaire* a reçu avec reconnaissance la somme de fr. 50 des enfants de Mme Cécile Deckelmann, de plus des dons anonymes de fr. 5, 10, 10, 30 et 50. Le dispensaire exprime ses sincères remerciements à tous les donateurs. (*Communiqué.*)

Dernier courrier.

Tanger, 4 mai. — Le sultan du Maroc repousserait définitivement l'arrangement proposé par les Etats-Unis ; il voudrait imposer à ceux-ci des conditions inacceptables. Le consul américain a reçu l'ordre de s'efforcer d'arriver à une entente, sinon les Etats-Unis recourront à des moyens extrêmes. Une frégate américaine est attendue.

Dublin, 4 mai. — Le député irlandais O'Brien a été condamné à trois mois de prison pour avoir tenu un meeting prohibé.

Rome, 4 mai. — A la Chambre, après un discours de M. Crispi déclarant qu'il accepte l'ordre du jour Pozzolini approuvant la conduite du cabinet dans l'affaire d'Afrique, la discussion est ajournée à mercredi.

M. Bovio interpelle ensuite le gouvernement sur les relations de l'Italie avec la France et lui recommande d'entretenir de bons rapports avec la France.

Bruxelles, 4 mai. — A Mons, cinq cents mineurs se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation des salaires. On craint une extension de la grève dans le Borinage.

Paris, 4 mai. — Dix-sept bâtiments de guerre français iront assister à l'inauguration de l'exposition de Barcelone.

Choses et autres.

Bizarrerie des expressions françaises :

Chez le joaillier.

— Ravissantes, ces deux *rivières ;* elles se ressemblent comme deux *gouttes d'eau.*

Banque fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

Cours des Changes, le 4 Mai 1888.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance. demande	Courte échéance. offre	2 à 3 mois demande	2 à 3 mois offre
France	2 1/2	100.—	—	100.05	—
Belgique	2 1/2-3	99.90		99.90	
Allemagne	3	124.—		124.20	
Hollande	2 1/2-3	209.50	—	209.50	
Vienne	4	199.—	—	199.—	—
Italie	5 1/2	99.—		99.10	
Londres	2	25.27		25.29	
Chèque	chèque	25.28		—	
Madrid & Barcel[e]	5	4.80	—	4.80	
Portugal	5	5.53		5.53	
Russie	6	2.—		2.—	
Scandinavie	5	1.37	—	1.37	—
Bque Allemand[e]	p[r] 100	124.—	—		
20 Mark or		24.80			
BBque Anglais.		25.20			
Autrichiens.	p[r] 100	198.50			
Roubles	p[r] 100	2.—			
Doll. et coup.	p[r] 100	5.15	—		

Escompte pour le pays 3 à 4 %.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable.

SITUATION HEBDOMADAIRE
des banques d'émission suisses en 1888.

ÉTAT AU	CIRCULATION	EN CAISSE LÉG.
21 Avril	135,853.400 —	72,945,064 32
28 Avril	140,094,000 —	72,905,070 02

Pour les demandes d'adresses concernant les annonces de L'IMPARTIAL et de la FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES, s'adresser au nouveau magasin de Librairie et papeterie A. Courvoisier.

2, RUE DU MARCHE

Imp. A. Courvoisier. — Chaux-de-Fonds.

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

DIRECTION de la POLICE des HABITANTS

Ensuite des déménagements de Saint-Georges 1888, les propriétaires d'immeubles ou leurs représentants, ainsi que les gérants, sont prévenus que, conformément à l'art. 8 du Règlement de la Police des habitants, ils doivent mettre immédiatement à jour leurs registres de maison afin d'éviter l'amende prévue à l'art. 12 du dit Règlement.

Les tournées de vérification commenceront le *mardi 8 courant*.

Les locataires qui sous-louent des chambres ou qui logent simplement, devront avoir en mains les papiers, soit les quittances de dépôt, soit les permis de domicile de leur personnel, afin d'éviter des doubles courses aux dizeniers.

En outre :

La Direction de la Police des habitants invite tous les jeunes gens dont les parents, Français d'origine, ont acquis la nationalité suisse, à se présenter au Bureau municipal pour faire leur déclaration d'option.

L'avis d'intention d'option doit se faire dans l'année civile où les intéressés auront l'âge de 20 ans révolus et la déclaration d'option définitive dans l'année où ils auront 21 ans révolus.

La Chaux-de-Fonds, le 1er mai 1888.

4116-2 **Direction de la Police des habitants.**

POMMES DE TERRE

On peut se faire inscrire dès aujourd'hui pour la livraison des **POMMES DE TERRE** pour le mois d'octobre.

Hermann THEILE,

3545-24 VIS-A-VIS DE LA GARE.

Etude de Me ECABERT, notaire, à Saignelégier.

Vente de bétail et de meubles

pour cause de cessation de culture.

Mardi 8 mai 1888, à 2 heures de relevée, **aux Bois**, M. Gustave SIMONIN, maître d'hôtel, au dit lieu, vendra aux enchères et sous les meilleures conditions :

3 vaches portantes, 5 vaches laitières, 1 cheval de 3 ans, 1 dit de 4 ans, 1 dit de 5 ans, 1 dit de 10 ans, deux porcs gras, cinq chars, deux jolies voitures, une charrette à deux roues, deux charrues (dont une nouveau système), une piocheuse et herse, trois glisses, un grand cuveau, des pétrins et barattes, des broches et quatre-vingt caisses vides, harnais, colliers Balmer, fourches, râteaux, vingt-quatre tabourets, plusieurs bancs et tables, un beau piano, outils de charron, de charpentier et de maçon, un concasseur neuf, un hâche-paille (nouveau système), quatre civières, une caisse à huile, deux jeux de roulettes, une arche à grain, faulx, chaînes, deux portes de grange avec plusieurs fenêtres, trois potagers, etc., etc. 4065-1

(H-708-P) **ECABERT, notaire.**

CORDONNERIE POPULAIRE

39, Rue Léopold Robert 39,

anciennement RUE FRITZ COURVOISIER 7.

L'assortiment des **CHAUSSURES** pour la **saison d'été** est au grand complet, à des conditions très avantageuses. 3586-5

APERÇU DE QUELQUES PRIX:

Souliers sandales, pr enfants, depuis Fr.	1 25	**Bottines lasting,** pr dames, depuis Fr.	4 50
Souliers cuir, pour enfants, depuis . Fr.	1 50	**Bottines** pr hommes, veau ciré. à élastiques, dep. Fr.	7 50
Bottines pr fillettes, veau ciré, à crochets, depuis. Fr.	4 50	**Bottes** fortes, ferrées, depuis Fr.	11 50
Pantoufles pour dames, semelles cuir, depuis Fr.	1 50	**Souliers** forts, ferrés, pr hommes, depuis . . Fr.	8 —

Semelles, Vernis, Noir chevreau pour l'entretien de la chaussure.

Réparations promptes, solides et soignées.

Se recommande, **J. BAUR.**

39, Rue Léopold Robert 39

A vendre deux bons chevaux, l'un pour le trait, l'autre pour la course. — S'adresser à M. Gottlieb Hämmerly ou à Mme veuve Marie Jäggi, au Grand Savagnier. 4079-2

Changement de domicile.

G. IMMLER

dont l'atelier d'**ébénisterie**, de **sculpture** et de **peinture** est transféré

21 a, rue Fritz Courvoisier 21 a,

remercie son honorable clientèle pour la confiance qui lui a été accordée jusqu'ici et il se recommande toujours à elle, ainsi qu'au public en général. 3912-1

BRETELLES

3555-4

Grand choix de **BRETELLES** pour messieurs et enfants, dans tous les prix depuis **50 centimes** chez

J.-B. Rucklin-Fehlmann

CHEMISIER

Place de l'Hôtel-de-Ville,

LA CHAUX-DE-FONDS

Vinaigre double, à **20 cent.** le litre, rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 4086-2

Lisez s. v. p.

A dater du 1er mai, presque tous les articles

PURE LAINE

importés en Suisse sont grevés de droits d'entrée considérables.

Les CONFECTIONS pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, acquittent les mêmes droits qu'à l'ancien tarif.

Croyant à une augmentation, j'ai fait dernièrement des achats importants et, pour arriver à un prompt écoulement, j'offre à ma nombreuse clientèle de grands

avantages.

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES

Pardessus mi-saison

tout laine, doublé, seult fr. 13 et 22
diagonale, tout laine, seult fr. 26 —
Le meilleur, pure laine, id. » 35 —

Habillements pour hommes

fantaisie, élégant, seulem[t] fr. 14 —
» » chevioite, » » 22 —
» » forte étoffe, » » 30 —
» » h. nouv., » » 38 —
Le meilleur, pure laine . fr. 50 à 60
Habillements de cérémonie, fr. 45 —
Habillements de cérémonie, le plus beau (redingote) . » 60 —

Pantalons et gilets

pure laine, seulement . . fr. 10 —
pure laine, haute nouv. . » 15 —
Le meilleur, pure laine, fr. 18 à 24

Pantalons

tout laine, seulement . . fr. 7 —
tout laine, haute nouv., . » 11 —
Le meilleur, pure laine, fr. 14 à 20

Pantalons d'ouvriers

à 1 fr. 90, avec doublure à 3 fr. 50, 4 fr. 50. 5 fr. et 6 fr.
velours (Manchester), seul. fr. 6 —
velours (Manchester), doubl. » 7 —

Habillements pour garçons

Le plus petit, numéro 1 . fr. 3 —
Chaque numéro plus grand, 50 cent. en plus.

Habillements pr jeunes gens

jusqu'à l'âge de 15 ans, depuis 16 fr.

A chaque vêtement est joint un morceau d'étoffe pr réparations

ROBES DE CHAMBRE

depuis **12** francs.

Robes de chambre, **1re qual., garnies de velours, 30** fr.

CHEMISES — CHEMISES

Chemises blanches et couleurs, cretonne, bonne qualité. fr. 4 — et 5 —
Chemises, Oxfords, couleurs variées, avec et sans cols, bonne qualité, 2 fr. 50 et 3 fr. 50.

CRAVATES

en tous genres, plastrons (deux couleurs), nœuds, régates, etc., etc., satin, bonne qualité, au choix, seulement à

80 centimes la pièce.

Les envois au dehors se font contre remboursement et tout objet ne convenant pas est échangé. 4204-4

Le magasin est ouvert le dimanche jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

J. NAPHTALY

5, rue Neuve, rue Neuve 5,

CHAUX-DE-FONDS

Reprise d'un magasin.

Pour raisons de santé, on remettrait, d'ici au 24 juin prochain, un **magasin** bien achalandé situé au centre des affaires à la Chaux-de-Fonds

Toutes les marchandises de ce commerce sont des articles courants et de beaux bénéfices sont assurés par son exploitation, 3914-1

S'adresser au notaire A. Bersot, rue Léopold Robert 4, à la Chaux-de-Fonds.

Dès aujourd'hui, l'**Atelier et le Bureau** de

M. JULES BLUM

sont transférés 4114-2

17 a, rue Léopold Robert 17 a.

LOGEMENTS

A louer pour la Saint-Martin prochaine, plusieurs logements bien exposés au soleil et composés chacun de 3 pièces, cuisine et dépendances avec jardin. Eau dans la maison. — S'adresser à M. Alf. Guyot, gérant, rue de la Paix 75. 4140-5

A partir du 25 Avril, les bureaux de

MM. KENEL & Cie

seront transférés 3691-1

Rue de la Paix 17.

Au magasin du ci-devant **BAZAR NATIONAL**
sous
l'Hôtel de la Balance
8, rue de la Balance 8,
Dès aujourd'hui et pendant quelques jours seulement
GRANDE LIQUIDATION
d'un bel assortiment de
CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Une maison de la Suisse romande, ayant quitté complètement le commerce, se voit dans la nécessité de **LIQUIDER**
IRRÉVOCABLEMENT
son **stock énorme** de **CONFECTIONS.**
Toutes les marchandises sont de première fraîcheur, d'une coupe irréprochable, exclusivement en drap solide et nouveautés, **jusqu'aux genres les plus fins qui se confectionnent actuellement** et qui seront vendus
à de vils prix
et
avec grande perte

— APERÇU DES PRIX : —

Vêtements pour Hommes
« Le Complet », d'un travail très soigné, à **14, 25** et **36** fr.
Meilleures qualités, haute nouveauté, au lieu de 65 et 85 fr.
seulement . . . . . **48** et **54** fr.

Vêtements pour Jeunes Gens
depuis **14** francs.

Pardessus mi-saison
entièrement doublés, à . . . . . **14** et **23** fr.
Meilleures qualités, au lieu de 45 et 50 fr., seul. **30** et **35** fr.

Pardessus d'hiver
un reste *à tous prix. — Vente de gré à gré.*

Pantalons élégants
vendus à . . . . . **9, 11, 13, 14** et **15** fr. **50.**

Pantalons avec Gilets
depuis **12** francs.

Vêtements pour Enfants
jolis genres, depuis **5** fr. **50.**

Robes de chambre
richement garnies, depuis **15** francs.

Vestons, Gilets de chasse,
dep. **10** fr. depuis fr. **3»50.**
etc., etc.

Toutes les marchandises seront strictement vendues aux prix annoncés ci-dessus. — Nous engageons le public à se hâter, afin de profiter d'une occasion sans précédent, c'est-à-dire de s'habiller PRESQUE POUR RIEN.
Facilités d'échanger les marchandises qui ne conviendraient pas. 4203-4

Magasin du ci-devant BAZAR NATIONAL
sous
l'HOTEL de la BALANCE
CHAUX-DE-FONDS

N.-B. — Deuxième entrée par le corridor de l'hôtel. — Vente de 8 ½ heures du matin jusqu'au soir. **LES LIQUIDATEURS.**

ÉPICERIE - BOULANGERIE
Parc 11. CH.-F. REDARD Parc 11.
Vins **de table**, à 50, 55, 65 et 70 c. le litre. **Liqueurs.**
= GROS & DÉTAIL = 3400-1

DIPLOMES D'HONNEUR
à toutes les
EXPOSITIONS
Paris, Vienne
Amsterdam
Anvers
etc.
CHOCOLAT MENIER
Demandez chez tous les Épiciers et Confiseurs
Prix : le 1/2 kilo 1f.40

Se trouve à la **Chaux-de-Fonds** chez :
MM. Mathias RUCH, confiseur, rue de l'Hôtel-de Ville 5. Louis SAGNE, confiserie, au Casino, rue Léopold Robert. G. SCHULER, épicerie, rue du Grenier 5 Elise SCHWEIZER, Comestibles, rue Neuve 5. VERPILLOD-ZBINDEN, épicerie, rue Léopold Robert 41. Ernest VILLARS, épicerie, rue Léopold Robert n° 7. A. WINTERFELD, épicerie, rue Léopold Robert 59. Ch. SEINET, comestibles, place Neuve 10. Mme SAGNE, confiserie, Balance 2. 43-23*

Se trouve au **LOCLE** chez
MM. P. PERRENOUD-JEANNERET, épicerie et mercerie, rue du Marais. H. JEANNERET, épicerie, rue de la Couronne. P. BÉGUIN-MATHEY, épicerie et mercerie, place du Marché. Mme LIODET, épicerie, rue du Crêt-Vaillant 134.

SEL - LESSIVE
de L. RICHARD, Neuchâtel.

Les améliorations importantes apportées récemment à cette lessive par M. Adrien Richard, chimiste, en font un produit parfait et très économique, qui se dissout vite et complètement et qui agit très efficacement, **sans gercer les mains,** dans tous les lavages de linge, tissus divers, boiseries, ustensiles en métal, machines, pièces d'horlogerie, etc

Certificat du laboratoire de chimie :
Conclusions : La grande richesse de ce produit en carbonate de soude lui assure une efficacité considérable dans les applications auxquelles il est destiné. L'absence de toute causticité et la présence d'une certaine quantité de savon, adoucissant ses effets, permet d'admettre que l'emploi de ce produit dans une proportion modérée ne sera pas préjudiciable à la qualité des tissus à laver.
Neuchâtel, le 3 février 1888.
Le Chef du laboratoire cantonal,
Dr O. BILLETER.
2749-9 *Le chimiste cantonal,*
CH. DE STOPPANI.

Se vend dans les épiceries à 60 cent. le paquet de 1 kilogr.

Fabrique d'Ebauches & Finissages
KOLLER et Cie, Malleray.
Dépôt de **Finissages olef et remontoir.**
chez M. A. KENEL & Co
RUE DE LA PAIX 17, La Chaux-de-Fonds.
3692-1

Cravates
Tout l'assortiment de CRAVATES est au grand complet. **Haute nouveauté.** — Chez 3556-4
J.-B. RUCKLIN-FEHLMANN
Chemisier
Place de l'Hôtel-de-Ville,
La Chaux-de-Fonds.

Le **Magasin de Meubles** et l'**Atelier de Tapissier** de
M. HENRI ISLER
sont transférés 3794-3
rue Jaquet-Droz 31,
vis-à-vis du National Suisse.

Avis. Une bonne **TAILLEUSE** se recommande pour de l'ouvrage à la maison. — S'adresser rue de la Charrière 26. — A la même adresse, on demande des **apprenties** et **assujetties.** 4075-2

Ferblanterie,
FER BATTU.
Comme par le passé, le soussigné est toujours bien assorti en **Articles en fer blanc, fer battu,** étammé et émaillé, tels que : 3797-7
Boîtes à café, Boîtes à herboriser, Caisses à cendres, COULEUSES, Porte-parapluies, Veilleuses, Passe-Bouillon, Plateaux, Cafetières, Réchauds, Marmites, Casses, Cruches à eau, Bassins, Fontaines, Porte-poches, Baignoires diverses, Seilles, Paniers à boucherie, Pelles, Passe-herber, Potagers à pétrole,
ainsi qu'une grande quantité d'autres articles dont le détail serait trop long.
Vente à très bas prix.
1, rue du Puits 1,
chez J. THURNHEER.

OUTILS à vendre. — Un laminoir neuf, de Prusse; un laminoir à manivelle, avec rouleaux de carrures et lunettes, jeux de grandeurs à rapetisser et à ragraudir, avec les emboutissoirs; un soufflet; une forge, une caisse en fer pour mettre sous la forge, avec pinces et plusieurs longs tiroirs. — Six tours pour monteurs de boîtes, cinq étaux, quatre roues, pinces et plaques à retendre; une grande balance et plusieurs petites avec les poids. Plusieurs tours à équarir; plusieurs outils à couper les charnières et pinces à creuser les places de cuvettes, ainsi que plusieurs petits outils pour monteurs de boîtes. Un jeu de fraises pour pendants.
Tous ces objets, bien conservés et presque neufs, sont à vendre pour le prix de **800 francs.** 3804-5
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A VENDRE

un petit breack à 6 places, un char à pont à flèche, avec épondes et accessoires et une charrette de porte-faix. (H-462-C)
S'adresser à M. **Paul-Oscar Girard,** charron, à **Cernier.** 3920-1

Aux dames et aux demoiselles !!!
Nouvel envoi de
FRISEUSES MAGIQUES
frisant instantanément sans fer et sans feu et sans briser les cheveux. **Prix exceptionnel, fr. 1** la boîte de quatre épingles, chez **Emile PIROUÉ,** Place Neuve 12. 1926-2

BLANCHISSAGE de CHAPEAUX
Mlles VERDAN
rue Léopold Robert 18 c, se recommandent pour la
RÉPARATION DES CHAPEAUX
en tous genres, aux formes les plus nouvelles. **Teinture** et **Blanchissage.**
Elles sont pourvues pour la saison d'un grand choix de Chapeaux, Fleurs et fournitures de modes en général. 3910-2
CHAPEAUX DE DEUIL
Modèles de PARIS
COTONS et LAINES à tricoter.

Des milliers
de malades se sont radicalement guéris par les remèdes domestiques mentionnnés dans *«l'Ami du malade».* Nous engageons donc tous les malades, dans leur propre intérêt de demander une de ces brochures à la librairie de M. *Albert Munzinger* à *Olten.* L'Envoi gratuit et affranchi se fait sur toute demande par carte postale.
3548-24

Ulrich Wægeli, comptable
18 A, RUE LÉOPOLD ROBERT 18 A,
se recommande à MM. les propriétaires pour la 3795-3
Gérance des maisons.

ORFÈVRERIE
Paul GROSJEAN-REDARD
5, rue JeanRichard 5, au 2me étage.

LIQUIDATION de BIJOUTERIE
Bracelets mendiant, médailles et figurines. — Grand choix de **BAGUES or,** haute nouveauté. **ALLIANCES.** 3076-2

CAFÉ LYRIQUE

17. rue de la Balance 17.

– Samedi 5 MAI 1888 –
à 8 heures du soir,

CONCERT

DONNÉ PAR 4228-2

M. Nicolo ANSALDI

avec le concours de

= plusieurs amateurs de la localité. =

Programme nouveau.

ENTRÉE LIBRE.

Restaurant du Boulevard de la Gare

(GRANDE SALLE).

– Dimanche 6 MAI 1888 –
à 2 h. après midi,

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR 4229-2

M. ***Chateau,*** baryton.
Mme ***Chateau,*** dugazon.
M. ***Albert,*** comique.
Mme ***Albert,*** pianiste.

Duo des «DRAGONS DE VILLARS»
par M. et Mme Chateau.

UN MARIAGE NORMAND
Scène comique, par M. Albert et Mme Chateau.

Romances, — Chansons.

ENTRÉE LIBRE.

Café du CERF

9, RUE DES GRANGES, 9 4230-2

– SAMEDI 6 MAI 1888 –
à 8 heures du soir,

Souper aux tripes

SOIRÉE MUSICALE

Se recommande, **S. Siegrist.**

BEURRE FIN

Arrivage journalier de la
LAITERIE EGGEMANN, à Thoune,
en pains glacés de **200** grammes,
à **65 centimes.** 1893-43

Dépôt pour la CHAUX-DE-FONDS:

Ch. Seinet,

Magasin de **COMESTIBLES**

VENTE DÉFINITIVE

du bienfonds et de l'auberge du Bas-Monsieur.

Ensuite de surenchère faite, l'hoirie de de dame **Meier-von Burg** et M. **Joseph-Arnold von Burg** réexposeront en vente aux enchères publiques le bienfonds dit le Bas-Monsieur, près la Chaux-de-Fonds, formant l'art. 204 du cadastre, plan folio 188, nos 1 à 8.

L'immeuble a une contenance de 116 mille 952 m²; les bâtiments sont assurés pour 30,200 fr. et **le revenu annuel est de 2000 francs.**

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **lundi 14 mai 1888, dès les 2 heures de l'après-midi,** sur la mise à prix de **26,250 francs,** déterminé par la surenchère.

Les enchères seront mises aux cinq minutes à 2 ½ heures précises et l'adjudication prononcée définitivement en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Le cahier des charges est déposé en l'étude du notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9, à la Chaux-de-Fonds, où les amateurs peuvent en prendre connaissance. 4014-2

A louer

de suite deux **appartements** de 4 et 5 pièces, situés au centre du village;

Pour Saint-Georges prochaine, plusieurs **appartements** de 3 et 6 pièces.

S'adresser, entre 11 heures et midi, à M. S. PITTET, architecte, maison du Cercle du Sapin. 4072-7

Les Voitures d'enfants

les plus élégantes, solides et les meilleur marché se trouvent incontestablement aux 3366-4

MAGASINS DE L'ANCRE

19, Rue Léopold Robert 19.

Voitures à ressorts, roues bicycles, tenture riche, soufflet à système, cuir américain, de ***24, 28, 32, 36, 40*** et ***45 francs.***

Voitures laquées, richement capitonnées, depuis ***67 francs.***

AVOINES PRINTANIÈRES

pour semences 3921-3

chez **Jos. QUADRI**

COMESTIBLES

C. FRIKART-MARILLIER

5, Rue Neuve, 5

Foies gras, de la maison Toyssonneau.
Sardines, » »
Thon, » »
Caviar.
Sardines russes.
Olives au sel.
Cornichons au sel.
Cornichons au vinaigre.
Denrées coloniales de 1er choix

Tous les jours, 4232-3

Beurre frais de Thoune

en morceaux de 200 grammes.

BAZAR NEUCHATELOIS

PAUL MENTHA Chx. de Fds.

PLACE DU MARCHÉ & PASSAGE DU CENTRE

IMMENSE CHOIX de

CHAPEAUX de paille

POUR

hommes, jeunes gens et enfants, garnis et bordés, dep. **70** c.

Pour dames, garnis, depuis **1** fr. **95.**

FORMES, dep. **75** c.

Nouvel envoi de

Poussettes

à des prix défiant toute concurrence. 4227-4

VOITURES
CALÈCHES

Mise à ban.

Ensuite de permission obtenue, M. Gottlieb GLOHR, propriétaire à la Chaux-de-Fonds, **met à ban pour toute l'année les dépendances de ses maisons, rue de la Promenade 13, 13 a et 15, et les terrains en nature de chantiers et de prés qu'il possède à la rue de la Promenade et au-dessus de l'entrée du tunnel du chemin de fer.**

En conséquence, défense est faite d'endommager les murs et les barres, de fouler les herbes, d'étendre des lessives et laisser errer des poules, lapins, chèvres, etc.

Une surveillance sévère sera exercée, toutes les contraventions seront dénoncées sans ménagement. Les parents sont responsables pour leurs enfants.

La Chaux-de-Fonds, le 28 Avril 1888.

Publication permise.

Le juge de paix,

4013-2 ULYSSE DUBOIS.

Lundi 7 Mai,
OUVERTURE d'un

Café-Restaurant

33, rue du Parc 33.

M. **J. PFUND** a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il ouvre un **café-restaurant.**

Par une consommation de premier choix, il espère s'attirer de nombreux visiteurs.

Restauration à toute heure. — Tous les lundis, **Soupe aux pois.** — **Fondues** à toute heure.

Plusieurs bons **pensionnaires** sont demandés. 4231-3

Pharmacie Aloïs CHAPUIS

9, RUE FRITZ COURVOISIER, 9

Dépuratif par excellence

La cure de jus d'herbes du printemps commencera le 16 courant. 4131-5

Se faire inscrire à la pharmacie.

A VENDRE

un **char à pont** entièrement neuf à un prix raisonnable. — S'adresser à M. Jean Bögli, maître maréchal, à Renan. 4152-2

Avis aux Emigrants!

Nommés par le Conseil fédéral représentants de 2066-4

l'Agence générale d'émigration

Louis KAISER,

à BALE,

nous nous recommandons à Messieurs les émigrants pour la conclusion de contrats de voyage à destination de tous les états d'outre-mer,

Amérique du Nord, du Sud, Australie, etc.

COURT & Cie,
BUREAU DE CHANGE,
4, rue du Concert 4, **à NEUCHATEL.**

Une jeune veuve, forte et robuste, demande des journées pour **laver** et **écurer.** — S'adresser rue de la Balance 12, au pignon, à gauche. 4215-3

Un bon démonteur et **remonteur** cherche de l'occupation à la maison. 4018-4
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme, comptable dans l'une des premières maisons d'horlogerie de la Suisse française, parfaitement au courant de la fabrication, désire trouver de suite une place analogue ou dans un commerce quelconque, soit ici, soit à l'étranger. Références excellentes. — Déposer les offres sous les initiales **C. D. N° 4,** poste restante, Chaux-de-Fonds. 4122-3

Appartement. A louer, pour le mois d'Août prochain ou le 11 Novembre, un bel appartement, situé au soleil, composé de 3 belles chambres et 1 alcôve. Eau sur le lavoir et lessiverie dans la maison. — S'adresser à M. J. Bienz, rue de la Demoiselle 116. 3845-4

Une personne de toute moralité, parlant l'allemand et le français, munie d'excellents certificats, désire se placer comme demoiselle de magasin.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4135-2

Doreuse. Une bonne doreuse demande de suite une place. 4142-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille parlant français et allemand, cherche de suite une place comme femme de chambre. Bonnes références à disposition. 4143-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Acheveur. Un acheveur et décotteur, capable et habile, cherche de suite une place dans un comptoir de la localité. A défaut, il pourrait faire des remontages. Preuves à disposition. — S'adresser par lettres, sous initiales **J. J.,** au bureau de l'IMPARTIAL. 4146-2

Un jeune garçon de 16 ans demande à se placer pour un emploi quelconque. — S'adresser chez M. Dorenbierer, maréchal, rue de la Ronde n° 35. 4147-2

Jeune fille. Une jeune fille cherche une place pour aider dans un ménage. 4149-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assujettie. Une jeune fille cherche de suite une place comme assujettie **polisseuse** de cuvettes. — S'adr. rue du Parc 7, au rez-de-chaussée. 4151-2

Boulanger. Un bon ouvrier boulanger-**pâtissier** de la Suisse allemande cherche une bonne place, de préférence à la Chaux-de-Fonds, au Locle et aux Brenets. Certificats à disposition. — S'adresser chez M. Emile Guinand, rue de la Paix 61, à la Chaux-de-Fonds. 4080-2

Une veuve de toute moralité se recommande pour garde-malade, releveuse de couches, faire des ménages, chambres et bureaux, pour laver et écu- rer. Bonnes références.
S'adresser rue de la Serre 56, au troisième étage. 4073-2

Polisseuse. Par cas imprévu, une bonne polisseuse de boîtes or demande à se placer de suite. 4087-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. Un jeune homme ayant fait les échappements et les remontages demande une place pour cette dernière partie. A la même adresse, une **chambre** meublée est à remettre pour le 5 mai. — S'adresser à Mme Matile, rue du Parc 66. 4092-2

Un jeune homme de toute moralité cherche une place quelconque, soit dans un magasin ou dans une famille, comme domestique et où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. — Déposer les offres au bureau de l'IMPARTIAL. 4097-2

Une jeune fille de 15 ans cherche une place comme apprentie **tailleuse** ou **modiste**; elle désirerait être entièrement chez sa maîtresse.
S'adresser à Mme Reynaud-Brenet, rue du Premier Mars 6. 4047-1

On demande des **achevages** à faire à la maison. — A la même adresse, on offre à louer une **chambre.**
S'adresser rue du Puits 5, au troisième étage. 4053-1

Tailleuse. On désire placer **entièrement** une jeune fille de 14 ans, comme apprentie chez une bonne maîtresse tailleuse de la localité. Entrée de suite. — S'adresser, pour les conditions, rue de la Place d'armes 3, au deuxième étage. 4059-1

Un horloger sérieux demande des **repassages** répétitions à quarts et à minutes à faire chez lui. Ouvrage fidèle et garanti. A la même adresse, à vendre à très bas prix des **mouvements** 20 lig. nickel, remontoirs, secondes indépendantes. 3716-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cuisinière. On demande une fille propre et active, sachant **très bien** faire la cuisine. 4210-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Pierriste. On demande de suite un bon ouvrier ou une ouvrière pierriste. — S'adr. à Mme Françoise Loosly-Girard, rue des Moulins 37, Neuchâtel. 4238-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour lui apprendre une bonne **partie de l'horlogerie.** Elle serait entièrement chez sa maîtresse. — S'adresser rue du Parc 79, au deuxième étage. 4148-2

Graveur. M. L.-E. Müller, rue des Granges 6, demande de suite un bon ouvrier graveur. 4132-2

Sertisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière sertisseuse. — S'adr. rue du Stand 10. 4137-2

Débris. On demande une bonne ouvrière pour les débris. 4144-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de cuvettes.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4145-2

Servante. On demande une forte servante de 17 à 20 ans. — S'adresser rue de la Demoiselle 57, au 1er étage. 4150-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie **TAILLEUSE**. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 2me étage, à gauche. 4153-2

TAILLEUSE. On demande de suite une ouvrière tailleuse ou à défaut une bonne **assujettie**.— S'adresser rue du Temple allemand 15, au 1er étage. 4074-2

Guillocheur. On demande un bon guillocheur et un **graveur** pour l'or. Inutile de se présenter si l'on ne connaît pas la partie à fond.— S'adresser à M. Emile Landry-Paggio, rue du Stand 12. 4088-2

Graveur. On demande un bon ouvrier graveur d'ornements, finisseur, sachant bien champlever pour émail, régulier au travail. — S'adresser rue de la Demoiselle 78. 4091-2

Polisseuse. Une bonne ouvrière polisseuse de cuvettes métal pourrait se placer de suite. A la même adresse, on demande à acheter d'occasion une pile pour dorer, avec les accessoires.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4093-2

Servante. On demande pour de suite une bonne servante. 4096-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleuse. Une ouvrière tailleuse allant en journée trouverait de l'ouvrage deux ou trois jours par semaine. 4115-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleuse. On demande une jeune fille pour **apprentie** tailleuse.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4017-1

Fille de chambre. On demande une fille de chambre connaissant bien son service. Inutile de se présenter sans preuves de moralité. — S'adresser rue Saint-Pierre 20, au premier étage. 4035-1

Jeune fille. On demande une jeune fille de 16 à 17 ans pour lui apprendre une **partie d'horlogerie**. Rétribution immédiate. 4016-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande, dans un café-restaurant du Val-de-Travers, une fille propre, sachant faire la cuisine bourgeoise et les travaux du ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4056-1

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes pourrait se placer de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4057-1

Servante. On demande de suite une bonne fille, sachant bien faire un ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4058-1

Servante. Dans un ménage de 3 personnes sans enfants on demande une fille de toute moralité et connaissant les travaux d'un ménage; entrée le 1er Juin. — A la même adresse, une fille de 20 ans demande une place pour apprendre à finir ou polir les boîtes or.
S'adresser chez M. Samuel Clerc, rue de la Demoiselle 39. 4060-1

Polisseuse. On demande une polisseuse de fonds argent et de cuvettes unies, chez M. Louis Robert, à Renan. 4061-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions. — S'adresser rue de la Balance 6, au premier étage. 4062-1
A la même adresse, on demande à acheter, de rencontre, une cibe d'émailleur.

On demande une personne de toute confiance, propre et active, pour faire un ménage. — S'adresser rue des Terreaux 14, au rez-de-chaussée. 4042-1

Peintre en cadrans. On demande de suite une apprentie peintre en cadrans, et une jeune fille pour faire les commissions entre ses heures d'école. — S'adresser rue de la Paix 7, au 2me étage, à gauche. 4043-1

Graveurs. On demande un **apprenti** graveur, ainsi qu'un bon **finisseur.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3945-1

Appartement. A lour pour St-Martin, dans une maison d'ordre, un grand logement de 3 pièces, corridor fermé et dépendances; eau à la cuisine. 4211-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer de suite un joli appartement de 4 pièces et 1 cabinet; belles et vastes dépendances, au second étage d'une maison de construction récente et moderne; belle situation rue du Progrès 53; eau dans la maison. Lessiverie et jardin. — S'adresser à M. Aloïs Jacot, rue du Grenier 26, de midi à deux heures. 4237-3

Appartements. Disponibles dès à présent, à la rue du Manège, trois appartements de 2 pièces et dépendances, du prix de **300 à 360 fr.** — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 4239-3

Chambre. A louer une belle grande chambre à 2 fenêtres, meublée ou non, exposée au soleil et située rue de l'Industrie 28. — S'adresser à M. Ariste DuBois, marchand de fournitures, qui indiquera. 4216-3

Chambre. A louer une chambre indépendante, meublée ou non.
S'adresser rue du Pont 15, au premier étage. 4212-3

Magasin. A louer pour le 23 avril 1889, un beau magasin situé rue Léopold Robert 39. — S'adresser chez M. Blum et frères Meyer. 3930-3

Chambres. A louer, pour le 1er Juin, deux chambres contiguës, non meublées. — S'adr. rue des Granges 6, au deuxième étage, à droite. 4133-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à une ou deux personnes. — A la même adresse, on offre la couche pour une personne travaillant dehors. — S'adr. rue des Fleurs 11, au rez-de-chaussée, à gauche. 4134-2

A sous-louer à des personnes d'ordre et de toute moralité, un **SOUS-SOL** comprenant une chambre, cuisine, cave et partie de chambre haute. S'adresser rue du Progrès 17, au rez-de-chaussée à droite. 4160-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, au soleil. — S'adresser chez Mme Berner, rue Léopold Robert 50. 4161-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à un monsieur tranquille. — S'adresser rue du Progrès 71, au 1er étage. 4162-2

Appartement. A remettre de suite un appartement avec jardin, situé rue Fritz Courvoisier 47 A. — S'adresser chez le notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 4076-2

Logement. A remettre de suite un beau logement de 3 pièces, situé rue des Terreaux 14. — S'adresser chez le notaire Charles Barbier, rue de la Paix n° 19, 4077-2

Logements. A remettre pour Saint-Martin 1888, deux beaux logements situés rue du Parc 70. — S'adr. chez M. Nuding, propriétaire, ou chez M. Ch. Barbier, notaire. 4078-2

Chambre. A louer de suite, à une ou deux personnes de toute moralité, une chambre meublée remise entièrement à neuf. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 13, au 1er étage. 4081-2

Chambre. A louer une chambre non meublée, rue de la Serre 8, au premier étage, à gauche. 4082-2

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs, une chambre meublée et indépendante.— S'adresser rue de l'Industrie 23, au rez de-chaussée, à droite. 4083-2

Chambre. A louer de suite à un ou deux messieurs, une belle grande chambre à deux fenêtres, bien meublée, indépendante et au soleil. A la même adresse, on prendrait encore quelques pensionnaires. — S'adresser rue Neuve 10, au 2me étage. Entrée, place du Marché. 4089-2

Chambre. A louer pour le 15 mai, à un ou deux messieurs de toute moralité, une chambre bien meublée. — S'adresser rue du Puits 20, au rez-de-chaussée. 4090-2

Appartement. A louer pour le 1er juin un appartement remis à neuf, de 2 chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil toute la journée. Coin de jardin. Prix modique. 4098-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une grande chambre, cuisine et dépendances, pour le prix de 25 fr. par mois.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4099-2

Magasins. A louer, pour St-Georges 1889, à proximité de la Poste, deux grands magasins à devanture, chacun avec appartement de deux chambres, cuisine, corridor fermé et dépendances.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3813-2

A louer pour St-Martin 1888, au centre du village, un **appartement** au premier étage, de trois chambres et corridor, avec une adjonction de trois pièces, pouvant servir de comptoir ou atelier. Eau et gaz. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4050-1

Logement. A louer pour Saint-Martin 1888 un logement de 3 pièces et corridor fermé. Eau sur le lavoir et lessiverie. — S'adresser, de 10 heures à midi, rue Léopold Robert 68. 4012-1

A louer pour Saint-Martin 1888, à la rue Léopold Robert, un **REZ-DE-CHAUSSÉE** de 4 pièces, cuisine et dépendances, avec eau et gaz. — S'adresser à M. U. Mosimann, rue Léopold Robert 47, au 1er étage. 4063-1

Logement. M. J.-Ed. Humbert-Prince, notaire, offre à louer, pour la **St-Martin 1888,** à des personnes d'ordre, dans la maison rue Fritz Courvoisier n° 21, un beau logement, exposé au soleil levant, composé de 4 pièces, cuisine avec eau, jardin et dépendances. 4044-1

Chambre. A louer de suite, à un ou deux personnes de moralité et travaillant dehors, une chambre meublée située au soleil. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 2me étage, à droite. 4029-1

Chambre. A louer une chambre meublée exposée au soleil, dans laquelle on peut travailler si on le désire, — S'adresser rue du Grenier 30. 4030-1

Chambre. A louer une chambre bien meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 49, au 3me étage, à gauche. 4031-1

Chambre. A louer de suite une chambre à deux fenêtres, non meublée et indépendante. —S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4045-1

Chambre. A remettre une chambre meublée ou non, et, si on le désire, on donnera part à la cuisine.
S'adresser rue de la Balance 12 A, au 3me étage. 4046-1

Chambre. A louer une chambre meublée, au soleil, à un monsieur de moralité. — S'adresser rue du Puits 17, au rez-de-chaussée. 4051-1

On demande à louer de suite ou à défaut pour St-Martin, un **REZ-DE-CHAUSSÉE**, à proximité de la place du Marché, pour y établir un petit commerce. — A la même adresse, à remettre à deux messieurs travaillant dehors, une belle grande chambre à deux lits et exposée au soleil.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4166-2

On demande à louer un petit **logement** de deux chambres, cuisine et dépendances. — Déposer les offres, par écrit, au bureau de l'IMPARTIAL. 4100-2

On demande à acheter un **chien d'arrêt** race épagneul, blanc, tacheté brun, âgé de 2 ans au plus. — S'adresser chez M. Eugène Favre, rue des Terreaux 21. 4164-2

On demande à acheter un **char à brecette** et un **char à échelles,** usagés mais encore en bon état. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4052-1

Bouteilles. A vendre environ **1200 bouteilles** vides, propres.
S'adresser rue du Pont 10. 4213-3

A vendre un corps de 45 tiroirs pour épicerie, trois enseignes en bois, une poussette à 4 roues et 4 chaises. — **Rue du Versoix 7.** 4084-2

A vendre un outillage complet pour emboîteur; le tout presque neuf.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4101-2

A vendre un potager français, à deux trous, avec casse et marmite, plus un petit fourneau; le tout à très bas prix. — S'adresser à M. Bernard Kæmpf, bureau de placement, rue Fritz Courvoisier 18. 4163-2

A vendre une **presse à copier** neuve, au magasin de Comestibles, rue Neuve 5. 4033-1

A vendre pour sertisseur un bon **burin-fixe** tournant au pied, exposé chez MM. Schanz frères, r. Neuve. 4034-1

A vendre un pupitre, un casier, un lave-mains et un porte-voix métallique. — S'adresser rue du Parc 28, au second. 4032-1

Perdu un **fond or 14 karats,** n° 186,292, avec émail noir dessus.— Prière à la personne qui l'aurait trouvé de le rapporter, contre récompense, rue du Puits 25, au rez-de-chaussée. 4182-2

Vous donc aussi soyez prêts, car le fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez point.
Luc XII, v. 40.

Monsieur Charles Robert et son enfant, Monsieur Samuel Sauser et ses enfants, les familles Sauser et Robert, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et nièce,

Madame Rosine ROBERT née Sauser

que Dieu a rappelée à Lui ce soir, à l'âge de 23 ans 3 mois, après une courte mais pénible maladie.

La Ferrière, le 3 Mai 1888.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 6** courant, à une heure après midi.

Domicile mortuaire: Maison Aurli Brandt.

Les dames ne suivent pas.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 4233-1

Monsieur Armand Robellaz et son enfant, ainsi que les familles Ducommun, Richard, Maillard, Robellaz, Robert, Küpfer, Linder, Spillmann, Jacot, Perrelet et Breguet, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce et parente,

Madame **Sophie Robellaz**
née **Ducommun-dit-Boudry**

que Dieu a rappelée à Lui, Jeudi 3 courant, à l'âge de 23 ½ ans, après une courte mais douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 4 mai 1888.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 6** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue Daniel JeanRichard 7.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 4234-2

Les membres de la **Fédération des ouvriers monteurs de boîtes et de la Philanthropique** sont priés d'assister au convoi funèbre de Madame **Sophie Robellaz,** épouse de Monsieur ARMAND ROBELLAZ, leur collègue. 4235-2

Les membres de la **Société Vaudoise** sont priés d'assister au convoi funèbre de Madame **Sophie Robellaz,** belle-fille de Monsieur LOUIS ROBELLAZ, leur collègue. 4236-2

Les familles Cuenin, Claude et Fleuri ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Victorin CUENIN,

survenu le 3 Mai, à 10 heures du matin, dans sa 37me année, après une longue et pénible maladie.

L'inhumation aura lieu **Samedi 5** courant, à la Grand-Combe (France). Départ du Doubs, à 6 heures du matin.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 4214-1

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés Enfants de Dieu.
Matth. V, 9.

Monsieur et Madame A.-L. Droz-Perret et leur fille Laure, Mademoiselle Laure Perret, Madame veuve d'Edouard Sandoz-Vissaula et ses enfants, Monsieur et Madame Gustave Sandoz-Vissaula, Monsieur et Madame Auguste Sandoz-Vissaula-Billon et leurs enfants, Madame veuve de Fritz Perret et ses enfants, Madame veuve Lambert et ses enfants, Madame veuve de Louis Perret et ses enfants, Mademoiselle Caroline Perret et les familles Sandoz et Perret, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Mme Sophie PERRET née Sandoz,

que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui vendredi, à 8 heures du matin, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 4 Mai 1888.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **dimanche 6** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Promenade 8.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 4240-2

TUYAUX D'INCENDIES J. STRUBIN

en caoutchouc, souples, garantis à 8 atmosphères de pression. Très pratiques contre les commencements

s'adaptant aux robinets de cuisine, galetas et de jardins. 1308-1

Pose très facile.

JETS **Raccords.**

Dépôt chez

SOUS l'hôtel de l'Aigle

Prix de fabrique.

TÉLÉPHONE

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

Le public est prévenu que le bureau du JUGE de PAIX est provisoirement transféré au JUVENTUTI rue du Collège 9.

Les audiences du TRIBUNAL et de la JUSTICE de PAIX, ainsi que les PROCHAINES ÉLECTIONS auront également lieu au JUVENTUTI, pendant la durée des réparations de l'Hôtel-de-Ville.

4127-2 **Conseil municipal.**

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Samedi 5 Mai 1888

Bureaux : 7 ½ h. Rideau : 8 heures.

GRANDE REPRÉSENTATION de la

Troupe allemande d'Opéra

sous la direction de

Mme HAGEN, de BERNE

LE

Postillon de Lonjumeau

Opéra-comique en trois actes, de Adolphe ADAM.

Chef d'orchestre : M. **Röhr**, du Théâtre d'Augsbourg. — Régisseur : M. **Mödinger**, du Théâtre de Bâle.

PRIX DES PLACES:

Balcons, fr. 3. — Premières, fr. 2»50. — Fauteuils d'orchestre, fr. 2. — Parterre et Secondes, fr. 1»25. — Troisièmes, 75 ct.

On peut se procurer des billets à l'avance chez M. Léopold Beck, magasin de musique, Mesdames Sagne, confiseries, au Casino et rue de la Balance.

TEXTE à **70 cent.** à la caisse.

Cette troupe a obtenu un grand succès à Neuchâtel, où elle a déjà donné une série de représentations. 4200-2

Brasserie ROBERT

Samedi 5 et Lundi 7 courant,

à 8 h. *du soir*

- DIMANCHE 6 MAI 1888 -

à 2 h. après midi et à 8 h. du soir,

CONCERTS

DONNÉS PAR 4169-2

Mme et M. PETIT

M. PAUL CHAULOUX, pianiste accompagnateur.

PROGRAMME RICHE & VARIÉ

Société de tir la Montagnarde

de la Chaux-de-Fonds.

Premier Tir règlementaire

Dimanche 6 Mai 1888,

au STAND des Armes-Réunies, où les sociétaires doivent se rencontrer à **7 h.** du matin.

Les miliciens qui désirent se faire recevoir de la Société, sont priés de se présenter, porteurs de leurs livrets de service et de tir, auprès du Comité le jour du tir.

4180-1 LE COMITÉ.

Etude de Me ECABERT, notaire, à Saignelégier.

Hôtel et magasins à louer

pour cause de décès.

M. Gustave SIMONIN, maître d'hôtel, **aux Bois**, offre à louer son **hôtel, magasins et dépendances.**

Par leur position sur la grande route de la Chaux-de-Fonds, ces bâtiments, entièrement neufs et bien appropriés, offrent une exploitation facile et un grand rendement. (H-712-P) 4066-1

S'adresser au propriétaire, pour visiter et connaître les conditions.

ECABERT, notaire.

CARABINIERS

du 4205-3

CONTINGENT FÉDÉRAL

Comité de réclamations

MARDI 8 MAI 1888,

= au CAFÉ WEBER =

Restaurant de Gibraltar

- Dimanche 6 Mai 1888 -

à 8 heures précises

SOIRÉE FAMILIÈRE

DONNÉE PAR UN

Orchestre d'amateurs de la localité

Entrée libre. 4222-2

Café de la CROIX-BLANCHE

3, rue de la Chapelle 3 4224-2

- Dimanche 6 MAI 1888 -

SOIRÉE FAMILIÈRE

EXCELLENTE MUSIQUE

BONNES CONSOMMATIONS

Se recommande, **Kaufmann.**

Restaurant Numa IMHOFF

JOUX-DERRIÈRE 4225-2

Dimanche 6 Mai 1888

Bal Bal

RESTAURANT UNSER

GRANDES-CROSETTES 2 B 42 6-3

Dimanche 6 MAI 1888,

BAL - BAL

CAFE BERGER

67, Hôtel-de-Ville 67. 4219-2

Dimanche 6 MAI 1888

BAL - BAL - BAL

Restaurant de GIBRALTAR

OUVERTURE DES 4221-3

Jeux de BOULES

CHANGEMENT DE DOMICILE

Mme C. Vuagneux-Hertig, tailleuse

a transféré son domicile 4070-2

RUE DE LA PAIX 45

—Bel-Air—

- Dimanche 6 MAI 1888 -

à 2 ½ h. après midi,

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

l'Orchestre l'Espérance

sous la direction de M. **Séb. Mayr**, prof.

PROGRAMME NOUVEAU

ENTRÉE LIBRE 4220-2

Grande FOIRE cantonale

AU BÉTAIL 4218-3

à NEUCHATEL

le **17 Mai 1888.**

Commis.

Un jeune homme de 19 ans, ayant fait un bon apprentissage de commerce, cherche à se placer comme comptable ou dans un magasin. *Bons certificats à disposition.* — **S'adresser à M. E. Sommer, « A la Civette ».** 4095-2

Société des Amis des Arts

de Neuchâtel.

La **XXIIIe EXPOSITION** de la Société aura lieu à Neuchâtel, à la Galerie Léopold Robert, et durera du **1er au 31 mai.** (H-90-N) 3991-1

YOKOS

MANILLES | VENISES

AUX CATÉCHUMÈNES

Bonnets de communion, Voiles, Gants de peau, Ruches, Rubans, Jerseys, Jupons et **CHAPEAUX** *à prix* **très avantageux.**

Se recommande, 3969-2

Mme ULRICH-JACOT, rue Neuve.

CHAPEAUX pour messieurs.

Mlle Steigmeyer, tailleuse et lingère,

se recommande vivement pour tout ouvrage concernant son métier. — **RUE JAQUET-DROZ 14**, au 1er étage. 4071-2

Nettoyage de la literie

Les soussignés ont l'avantage d'annoncer à leurs amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'ils viennent de recommencer le nettoyage de la literie, par procédé mécanique et à la vapeur, bréveté dans plusieurs pays. Lavage et désinfection au complet. Seul système recommandé par les autorités sanitaires.

Epuration à vapeur, rebattage et remontage des matelas complets.

Travail prompt et soigné, et à des prix modérés.

Se recommandent, 2781-21

Fritz Gertsch & Viflan

11, Gibraltar, 11

PENSION. On demande encore quelques pensionnaires à **1 fr. 30** et **1 fr. 60**, rue de la Serre, 8 au 1er étage. 4118-3

Brasserie HAUERT

12, RUE DE LA SERRE 12, 4223-2

Samedi 5, Dimanche 6 et Lundi 7 Mai,

dès 8 heures du soir,

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

Mme Chateau, chanteuse de genre.

M. Chateau, baryton.

M. Albert, comique.

Mme Albert, pianiste.

Tailleuse. La soussignée informe les dames de La Chaux-de-Fonds qu'elle vient de s'établir comme **tailleuse** dans la localité. Elle se recommande pour tout ce qui concerne son métier, savoir : **Confections** de robes, habillements de garçonnets, ainsi que pour la **Lingerie.**

Travail prompt et soigné, en journées ou à domicile. 4209-3

Bertha JEANNERET-BURGI,

rue de l'Hôtel-de-Ville 13

Fontainier.

M. **Jean SCHEURER** prévient sa bonne clientèle, ainsi que les personnes qui pourraient avoir besoin de ses services, que son domicile est transféré **rue des Fleurs 13.** 4207-6

Tricoteuse.

Mme Gut, tricoteuse à la machine, RUE DU PARC 80, se recommande à ses connaissances, ainsi qu'à l'honorable public, pour tout ce qui concerne sa fabrication de **Camisoles, Jupons, Caleçons** pour Dames et Messieurs. Bas, Chaussettes, Sous-tailles, Tricots et différents articles pour enfants, etc. 4217-3

Ouvrage solide. Prix modérés.

Cotons et laines à tricoter.

Guérison des Varices

et Maux de jambes.

Nous soussignés déclarons avoir été guéris, en très peu de temps, de **maux de jambes, varices,** etc., par l'emploi du

***Baume* de Gustave GRISEL,**

et nous nous faisons un devoir de le recommander à toutes les personnes qui souffrent de pareils maux (jambes ouvertes), etc.

BERNARD KÆMPF, F.-H. SANDOZ,
LAURE SCHNŒRR.

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur **Gustave GRISEL, Place d'Armes 10 B.** 4206-2

Certificats à disposition.

Un atelier de **repasseur** et **remonteur** pourrait encore entreprendre, par semaine, par suite d'agrandissement, quelques douzaines de **montres à terminer,** soit depuis l'ébauche ou avec échappement fait. Prompte livraison et ouvrage fidèle.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4208-6

Jupons

Grand choix de JUPONS tricotés en coton écru de ma fabrication. Prix extra. — Chez

J.-B. RUCKLIN-FEHLMANN,

Chemisier,

Place de l'Hôtel-de-Ville,

LA CHAUX-DE-FONDS. 3557-4

Changement de domicile.

Mlles EYMANN, tailleuses,

préviennent leur clientèle et le public en général qu'elles ont transféré leur domicile

23, RUE DU PUITS 23. 3913-1